PROCLAMATION

Par Joseph Walker,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que la loi ordonne d'élire, le premier lundi de novembre prochain, les représentans de la Louisiane qui devront servir pendant deux années au trente-deuxième Congrès des Etats-Unis, savoir:

Un représentant pour le premier district congressionnel, qui se compose des paroisses de Plaquemines, de St-Bernard, du faubourg Tremé, de la Première et de la Troisième Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel, qui se compose de la Seconde Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississippi et des paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un représentant pour le troisième district congressionnel, qui se compose des paroisses d'Avoyelles, Catahoula, Franklin, Carroll, Madison, Tensas, Concordia, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène, Livingston, Est Feliciana, Ouest Feliciana, Pointe-Coupée, Est Bâton Rouge, Ouest Bâton Rouge et Iberville.

Et un représentant pour le quatrième district congressionnel, qui se compose des paroisses de Ste-Marie, St-Martin, St-Landry, Lafayette, Vermillion, Calcasieu, Rapides, Natchitoches, Sabine, De Soto, Caddo, Bossier, Bienville, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse et Caldwell.

Attendu que la loi ordonne d'élire, le même jour, dans chacun des districts sénatoriaux, les sénateurs d'Etat qui doivent remplacer ceux dont le terme de service est expiré, savoir:

Deux sénateurs pour le district composé de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive orientale du fleuve Mississipi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de Jefferson et St Charles.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses de St-Jean Baptiste, St Jacques et Ascension.

Un sénateur pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'hon. A. Boudousquié.

Un sénateur pour les paroisses de l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un sénateur pour le district composé des paroisses d'Iberville et d'Ouest Bâton Rouge.

Un sénateur pour le district composé des paroisses d'Est Bâton Rouge et Livingston.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse d'Est Feliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Ouest Feliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de la Pointe Coupée.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Catahoula, Franklin et Caldwell.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Ouachita, Union, Jackson et Caldwell.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses des Rapides et Avoyelles.

Un sénateur pour les paroisses de Calcasieu et St Landry.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de St Martin.

Attendu qu'il est aussi ordonné par la loi que le dit premier lundi de novembre, il sera aussi élu dans tout l'Etat des représentans du peuple pour servir durant le terme de deux années à la Législature de l'Etat, savoir:

Douze pour la paroisse Plaquemines.
Un pour la paroisse St Bernard.
Un pour la paroisse d'Orléans (rive droite).
Dix pour le premier district de la paroisse d'Orléans.
Trois pour le second district.
Six pour le troisième district.
Trois pour le quatrième district.
Trois pour le cinquième district.
Deux pour le sixième district.
Deux pour le septième district.
Deux pour le huitième district.
Un pour le neuvième district.
Trois pour la paroisse de Jefferson.
Un pour la paroisse St Charles.
Un pour la paroisse St Jean Baptiste.
Deux pour la paroisse St Jacques.
Un pour la paroisse d'Ascension.
Trois pour la paroisse d'Assomption.
Trois pour la paroisse de Lafourche Intérieure.
Un pour la paroisse de Terrebonne.
Deux pour la paroisse d'Iberville.
Un pour la paroisse d'Ouest Baton Rouge.
Deux pour la paroisse d'Est Baton Rouge.
Un pour la paroisse de Livingston.
Un pour la paroisse de Ste Hélène.
Un pour la paroisse de Washington.
Un pour la paroisse de St Tammany.
Deux pour la paroisse d'Est Feliciana.
Un pour la paroisse d'Ouest Feliciana.
Un pour la paroisse de la Pointe Coupée.
Un pour la paroisse de Concordia.
Un pour la paroisse de Tensas.
Un pour la paroisse de Madison.
Un pour la paroisse de Carroll.
Deux pour la paroisse de Catahoula.
Un pour la paroisse de Franklin.
Un pour la paroisse de Caldwell.
Un pour la paroisse d'Ouachita.
Un pour la paroisse de Morehouse.
Un pour la paroisse Union.
Un pour la paroisse Jackson.
Deux pour la paroisse Claiborne.
Un pour la paroisse Bienville.
Un pour la paroisse de Bossier.
Un pour la paroisse de Caddo.
Un pour la paroisse De Soto.
Un pour la paroisse de Sabine.
Deux pour la paroisse de Natchitoches.
Deux pour la paroisse des Rapides.
Deux pour la paroisse des Avoyelles.
Deux pour la paroisse de St Landry.
Un pour la paroisse de Calcasieu.
Un pour la paroisse de Lafayette.
Un pour la paroisse de Vermillon.
Un pour la paroisse de St Martin.
Un pour la paroisse de Ste Marie.

Et attendu qu'il est décrété qu'aux mêmes lieux et à la même époque, un auditeur des comptes publics sera élu par les électeurs dûment qualifiés, pour servir jusqu'à ce que son successeur soit installé.

Attendu que la loi ordonne qu'il sera élu à la même époque un shérif et un coroner pour chaque paroisse de l'Etat, que dans chaque district de jury de police, la Nouvelle-Orléans et Jefferson exceptées, il sera élu des juges de paix et des constables, et qu'à la même époque des juges de paix devront être élus pour la paroisse d'Orléans, comme suit, savoir:

[illegible] par les électeurs dûment qualifiés des premier et second districts représentatifs.

[illegible] par les électeurs du troisième district représentatif.

[illegible] par les électeurs du quatrième district représentatif.

[illegible] par les électeurs des cinquième et sixième districts représentatifs.

[illegible] par les électeurs des septième, huitième et neuvième districts représentatifs.

Un par les électeurs de cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississipi. On observera que la justice de paix située entre les rues Félicité et Julie, devra être appelée "Première Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." La justice de paix située dans le district compris entre les rues Julie et du Canal, sera appelée "Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." La justice de paix située dans le district compris entre les rues du Canal et Saint Louis, sera appelée "Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice de paix située dans le district compris entre les rues St Louis et Esplanade sera appelée "Quatrième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." La justice de paix située dans la troisième Municipalité sera appelée "Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." Et la justice de paix située dans cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve, s'appellera Sixième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Et attendu que la loi ordonne qu'il soit nommé un Constable pour chaque Cour de justice de paix, par les électeurs dûment qualifiés résidant dans les limites du district où est située ladite Cour, et où elle est requise de donner ses audiences, savoir: un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rues Julie et Félicité; un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rues Julie et du Canal; un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rues du Canal et St Louis; un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rues St Louis et Esplanade, un Constable pour la Cour de justice de paix située dans la troisième Municipalité; et un Constable pour la Cour de justice de paix située dans cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve.

Et attendu qu'il est de plus décrété qu'à la même époque il sera élu six juges de paix pour la paroisse de Jefferson, comme suit, savoir: Deux de la ville de Lafayette, un de cette partie de la paroisse de Jefferson comprise entre la limite supérieure de Lafayette et la limite inférieure de la ville de Greenville, un de cette partie de ladite paroisse comprise entre la limite supérieure de Greenville et la ligne supérieure de ladite paroisse, sur la rive gauche du Mississippi en descendant, un de cette partie de ladite paroisse sur la rive droite du Mississipi, en descendant, y compris le Barataria seulement, et un de cette partie de ladite paroisse située sur le bord de la mer, et connue sous le nom de Grand'Ile, Grand'Terre et Chenière Caminada;

Et attendu qu'il est aussi décrété qu'à la même époque il sera élu dans ladite paroisse de Jefferson, six constables, dont deux de la ville de Lafayette, dans ladite paroisse, et un de chacun des districts dessus désignés, et desquels doivent être élus des juges de paix.

Et attendu qu'il est de plus décrété qu'à la même époque il sera élu des juges de paix dans tous les districts de jury de police, excepté ceux dans les limites desquels se trouve une ville incorporée ou une ville contenant trois cents habitants, dans lesquels il sera élu deux juges de paix;

Attendu qu'il est aussi décrété qu'un constable sera élu à la même époque pour chaque district des différentes paroisses de l'Etat, et ce pour deux ans.

Et attendu qu'il est de plus décrété que les électeurs dûment qualifiés de chaque paroisse (celles d'Orléans et de Jefferson exceptées), éliront le jour même de l'élection générale des membres de la Chambre des Représentans, un surintendant de paroisse pour l'instruction publique;

Attendu qu'il est aussi décrété que dans chaque paroisse de cet Etat, excepté les paroisses d'Orléans et Jefferson, il sera élu un assesseur de taxes pour chacune de ces paroisses;

Attendu qu'il est aussi décrété que dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera élu deux assesseurs de taxes comme suit, savoir:

Un assesseur pour la ville de Lafayette, par les électeurs compétens de ladite ville;

Un assesseur pour toutes les autres parties de la paroisse, par les électeurs compétens desdites parties.

Et attendu qu'il est de plus décrété, que dans la paroisse d'Orléans il sera élu pour la ville de la Nouvelle Orléans, trois assesseurs de taxes, dans et pour la dite ville, par les électeurs dûment qualifiés, et un assesseur de taxes pour cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississipi qui sera élu par les électeurs dûment qualifiés de cette partie de la paroisse d'Orléans.

Et attendu qu'il est de plus décrété, que dans la ville de la Nouvelle-Orléans, les électeurs dûment qualifiés des Municipalités No Un, No Deux et No Trois, éliront un Collecteur de taxes dans et pour chacune des dites Municipalités; et les électeurs dûment qualifiés de cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi éliront aussi un Collecteur de taxes;

Et attendu qu'il est du devoir du gouverneur au moins six semaines avant les élections générales d'en donner avis dans tout l'Etat par une proclamation à cet effet publiée dans la gazette d'Etat, en français et en anglais, et d'en envoyer copie aux différents officiers de cet Etat; c'est pourquoi j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation, pour notifier les électeurs de cet Etat des élections ci-dites, et ordonner aux shérifs, commissaires d'élection et les autres officiers de l'Etat que cette affaire concerne, de tenir la dite élection pour auditeur des comptes publics, représentans au Congrès, sénateurs et représentans de l'Assemblée législative de l'Etat, shérifs, coroners, juges de paix, constables, surintendant des écoles publiques, assesseurs et collecteurs de taxes pour la paroisse d'Orléans sus-dite, le lundi 3ème jour de novembre prochain. Les dites élections devront être conduites, et les retours faits, sous tous les rapports, conformément à la Constitution et aux lois.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 4ème jour d'août 1851, la soixante-seizième année de l'indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 4 août

BRANDY—En Douane—[illegible] futailles Unified Propriétaire "La Rochelle;"
25 do Laurent & Dupont, La Rochelle;
25 demi Pinet, Castillon & Co, cognac supérieur brandy;
120 quarts do do do;
40 barils do do do;
18 demi Bouvet Jeune, brandy,
80 quarts do do do;
20 barils do do do.
THOMAS PINET & Co,
1 août 39, rue Conti

DIVERS—60 barriques vin rouge bon et supérieur;
40 do vin blanc vieux;
250 caisses claret;
40 do Lafitte N. Johnston & Fils,
40 do champagne Grandjean;
30 paniers de Cygne et de la Tour;
70 quarts madère Grousset;
25 caisses sardines,
Bouchons, damejeannes, huile, &c.
THOMAS PINET & Co.
1 août 39, rue Conti

[illegible]

EN vertu d'un [illegible] adressé par [illegible] me justice de paix [illegible] j'exposerai en vente [illegible] HALL, [illegible] Royale [illegible] 1851, à midi:

Un lot de terre [illegible] nouveau faubourg Marigny, désigné par le No 1 dans l'ilet No 51, compris entre les rues Bagatelle, Prosper, St Antoine et Bellefontaine, [illegible] l'encoignure des rues Bagatelle et Prosper et mesure au pied français 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 115 pieds de profondeur et face à la rue Prosper, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
MIGUEL HERNANDEZ Jr.,
15 juil—3en30j Constable

Louise Girod vs Berger—No 10,557.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Derbès, quatrième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le samedi, 16 août 1851, à midi, en mon magasin de dépôt, rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe,

Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
FRANCIS MOUNEY,
5 août—3en10j Constable

Felix Latopasky vs Gracion O'Barski—No. 6317

EN vertu d'un ordre de saisie exécution à moi adressé par l'honorable P. Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique en face de mon magasin de dépôt, No 27, rue de l'Esplanade, samedi le 16 août 1851, à midi:

Un lot de formes de chapeaux et d'autres effets mobiliers, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
MIGUEL HERNANDEZ, Jr.
5 août—3en10j Constable

VENTE par le Constable de la 3me Cour de Juge de Paix—Nos 7979—May & Vanbock vs P. Edmunde—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Paul Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le samedi 16 août 1851, à midi, à la Bourse du White-Hall, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Un billet tiré par A. D. Lister, à l'ordre du défendeur pour $650, daté Shreveport (La.) le 7 de mai 1850, déduisant $300 payées et endossés pour la somme.

Un billet tiré par A. D. Lister, à l'ordre du défendeur pour $600, daté Shreveport, le 7 de mai 1850, déduisant $443 66/100 payées et endossé pour la somme.

Une traite sur MM. McRae & Coffman, à l'ordre du défendeur et par lui endossée mais non acceptée, tirée par A. D. Lister pour la somme de $740.
Conditions—Comptant. E N STRINGER,
6août—3,en10j Constable

Avis Judiciaires.

Succession de Louise Fisher alias Bridget Langier.

DEUXIÈME Cour de District de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Salvador Prats, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERÉ,
13août—3en10 Député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT DE LA N. ORLÉANS—No 3817—D Cassou et Lavinia Canfield vs leurs créanciers—Pour un atermoiement—Les créanciers de D. Cassou et Lavinia Canfield sont notifiés de se réunir devant A. Lisbony, notaire public, le samedi 16 août 1851, à 10 heures A. M. pour délibérer sur la demande des pétitionnaires pour un atermoiement.
Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, le 14 juillet 1851. LOUIS R. COURTIN.
15 juill—3fen30j dép. greffier

Succession de Carmelite Lénes veuve de Antonio Alconche, No—4,962.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Rodolphe Carruaty, exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, A. BOISBLANC,
7 août—3,en10j Député Greffier

Succession de Antonio Roca.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Antoine Tudery veuve du défunt, administratrice de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour.
P M BERTIN,
7 août—3en10j Député Greffier

Succession de John M. Duffield.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Nathaniel P. Edson a présenté à la Cour une pétition à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à cette succession: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
ALF. ROUSSEAU,
11août—3,en10 Greffier.

Succession de Antonio Dordolly.

PREMIÈRE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mariano Sparicio a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à cette succession — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
ALFRED ROUSSEAU,
11 août - 3,en10j Greffier

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

AVIS est par le présent donné qu'il y a quarante cinq mille piastres ($45,000) dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'ordonnance approuvée le 28 décembre 1848, et payables en 1851; que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au lundi 29 septembre 1851, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant des dits bons, et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en suscription: "Propositions pour la vente des Bons de la Première Municipalité."
Nouvelle Orléans, 30 juillet 1851.
30juil—2m J. A. DUREL, Trésorier

AVIS.

LES propriétaires de cafés, cabarets, groceries, restaurants, &c., sont par la présente notifiés d'avoir à payer le second trimestre avant l'expiration du mois de juillet.

Tous ceux qui ont ouvert des cafés, billards, &c., sans avoir obtenu license, seront rigoureusement poursuivis. V. LABATUT,
Collecteur des taxes sur cabarets, &c., Première Municipalité. 15 juil—1m

Coffres-Forts à l'épreuve du Feu.

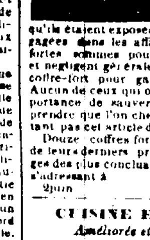

Le soussigné a en main un grand assortiment de coffres-forts améliorés et patentés de Rich & Co., petits, médium, grands et extra-grands avec et sans serrures, de Yale, patenté à l'épreuve de la poudre. Jamais aucun objet de valeur n'a été perdu ou matériellement injurié dans ces coffres-forts pendant qu'ils étaient exposés au feu. Les personnes engagées dans les affaires paient annuellement de fortes sommes pour assurer leur marchandises, et négligent généralement de se munir d'un bon coffre-fort pour garantir leurs livres et papiers. Aucun de ceux qui ont appris par expérience l'importance de sauver leurs livres ne peuvent comprendre que l'on cherche à économiser en n'achetant pas cet article de 1ère nécessité.

Douze coffres forts éprouvés avec les certificats de leurs derniers propriétaires et autres témoignages des plus concluants peuvent être examinés, en s'adressant à ISAAC BRIDGE,
2juin 76 rue des Magasins

CUISINE EN FER DE WEST,

Améliorée et brevetée à New-York.

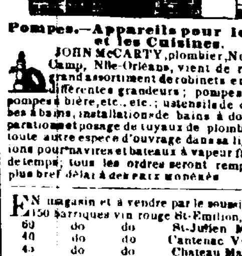

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installation de bains à douches. Réparation et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 22m

EN magasin et à vendre par le soussigné:
2150 barriques vin rouge St-Emilion, Nos 1, 2, 3, 4,
60 do do St-Julien Médoc,
40 do do Cantenac Vve Bachelot,
45 do do Chateau Margaux,
35 do do Chateau Lafitte,
30 do do Chateau Léoville,
90 demi do do St-Emilion Nos 1, 2, 3, 4,
25 do do St-Julien Médoc,
20 do do Chateau Margaux,
25 do do Chateau Lafitte,
15 do do Chateau Léoville,
60 do vin blanc Haut Sauterne,
40 do do Haut Barsac,
5 1/8 et 3 ¼ cognac marque A Escard,
15 1/8 et 6 ¼ do Gloria,
20 ¼ et 4 ½ pipes cognac P. Celérier aîné,
10 1/8 et 10 ¼ do E. Gennty 1825,
10 ¼ et 10 1/8 do Auguste Navarrens,
3 ¼ do Biscuit, Tricotche & Co.,
2 ¼ pipes vermouth di Porino,
25 barils Madère différentes qualités,
900 caisses de 12 bouteilles vin St-Julien Médoc,
50 24 ½ do,
400 12 Cantenac Médoc,
150 12 Haut Brion,
130 12 Chateau Margaux,
95 12 Chateau Léoville,
55 24 ½ do,
85 12 Chateau Lafitte,
40 24 ½ do,
55 12 Gruau Larose,
160 12 Haut Sauterne,
80 24 ½ do,
70 12 Haut Barsac,
30 12 Vermouth di Porino,
300 12 bouteilles vides pour vin,
170 caisses vin Muscat, Lunel et Frontignan,
25 do do do très supérieur,
34 liqueurs assorties extra superfin en boîte, et ½
15 caisses de 12 cruchons curaçao superfin,
20 12 flacons marasquin, différents modèles,
20 12 pobans capres au vinaigre,
20 12 pobans olives verdales,
25 12 cruchons eau-de fleur d'oranger,
100 paniers de 12 bout. et 24 ½ cham. Heidsick,
250 12 bout. huile d'olive Piaggiol,
2000 ½ boîtes sardines à l'huile de Deffes & Co.,
1800 ¼ do do do,
460 ½ boîtes truffes au naturel,
400 ½ boîtes champignons au naturel,
400 do royans à l'huile,
20 caisses prunes à l'eau-de-vie,
250 do de 22 cruchons vides à curaçao,
40 do de 12 pobans à eau de vie Dantzick,
45 paniers de 100 bout. blanches pour liqueurs,
20 do 100 ½ de verre vert,
150 milliers bouchons différentes qualités,
4 caisses mastic vert, jaune et rouge.
NUMA LACOSTE,
1er août 147, rue Royale.

Manufacture de Plomb de Netherville, — *Wm Netherville, Propriétaire West Philadelphie.*

LES soussignés propriétaires de cette fabrique, ont constamment en main, un assortiment de blanc de céruse de toutes qualités, extra No 1, [illegible] vendre par [illegible] & Co
11 juin [illegible] Tchoupitoulas

[illegible] Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où s'imprime un journal, tous les amendemens proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendement proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siège de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siège du Juge président et du troisième Juge-associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé, des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant-général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent en un nombre égal une majorité relative des votes donnés pour une des places sus mentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été choisi.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera recusé ou aura été recusé.

Donné à Bâton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

Tricophère ou Mixture

DU PROFESSEUR A. C. BARRY.

POUR renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brûlures, contusions, foulures, &c. L'expérience a démontré que le Tricophère du Professeur Barry guérit également les maladies de peau, les chevaux et tout le règne animal. Les témoignages suivans, démontreront la valeur de cette préparation, et les résultats obtenus par ceux qui l'ont employée.

NEW-YORK, 22 septembre 1850.

Professeur Barry.—Cher Monsieur.—Depuis seize ans j'étais affligé d'une éruption cutanée à la tête, d'un caractère très grave. J'avais suivi les conseils des médecins les plus éminents et essayé toutes les préparations connues pour les cheveux, et les maladies de peau, le tout sans succès. Un ami me conseilla d'employer votre Tricophère; en désespoir de cause, je tentai l'expérience et à ma grande joie, je me trouvais guéri, dans l'espace de deux mois. Ma maladie était tellement violente qu'à cette époque j'étais presque aveugle.
Je suis respectueusement,
G. V M. RAPELVE,
140 Columbia street, Brooklyn

PROF. BARRY—Monsieur,—Il y a environ deux ans que je perdais tous mes cheveux, et que ma tête était couverte de peaux mortes. Un de mes amis m'engagea alors à faire usage de votre Tricophère; je suivis son conseil, et à mon grand étonnement mes cheveux se fortifièrent, toutes mes peaux mortes disparurent et ma tête est maintenant en parfait état.

Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,
J. S. TREADWELL, 603 Broadway

Si quelques personnes doutent de la véracité de ce qui précède, elles sont priées de passer au bureau du professeur Barry, No 137, Broadway, New-York ou on leur montrera les lettres originales.
(De l'Argus Militaire et Naval.)

Aucun remède pour la cure des maladies de cheveux et de peau n'a encore joui de la popularité qu'a obtenu le Tricophère ou composé médical du professeur Barry. On en fait un grand usage dans les hautes classes de notre communauté, et on l'emploie de préférence à tout autre remède de ce genre, il donne de la vigueur à la racine des cheveux, les fait croître avec force et détruit les peaux mortes. L'efficacité de cette mixture est incontestable et les prix en sont des plus modérés.

A vendre au No 137, rue Broadway, New York et chez tous les pharmaciens des Etats Unis et du Canada, à 25 cents la grande bouteille 12juin—3m

Damejeannes—Damejeannes.
1500 Damejeannes françaises de 5 gallons;
350 do do 3 do;
1200 do do 2 do;
1000 do do 1 do;
A vendre par NUMA LACOSTE,
1 août 147, rue Royale

ACIER—40 boîtes acier de Milan,
500 barres de fer de Biscaye, pour les marchés du Mexique, à vendre par
BRUGUIERE FRERES,
19juil 9, rue Bienville

CIGARRES—200,000 Panetelas et Regalias, à vendre par BRUGUIERE FRERES,
19juil 9, rue Bienville.

SARDINES à l'huile—10 caisses de la marque bien connue de R. Guilloux de Lorient, à vendre par BRUGUIERE FRERES,
19juil 9, rue Bienville.

EN débarquement du navire Lavinnia de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
64 barils vinaigre blanc de la marque bien connue Achille Petit,
12 quarts pipes Cognac Coeq père et fils.
A. COUTIN & RANSON,
12juil 13 Bienville.

EN débarquement du navire Ontario, de Bordeaux, 14 quarts de pipes Cognac L Merg, 1834, et à vendre par
A COUTIN & RANSON,
7 jn 14 rue Bienville

CAFE DE LA HAVANE—180 sacs prime vert;
RIZ—50 tierçons prime Caroline;
SACS EN PITRE—Un petit lot de seconde main;
CORDE—175 rouleaux;
CHAMPAGNE—Quelques paniers 1re et 2de qualité, en magasin et à vendre par
JOSEPH MITCHEL,
15juil 36, Poydras

AUX AGENTS DE STEMBOATS—Le soussigné a en magasin des soufflets de seconde main, en très bon ordre, et à vendre à des prix modérés
S'adresser à JOSEPH MITCHEL,
15juil 36, Poydras

FRAISES au jus—25 caisses fraises au jus de la marque Philippe et Canaud, en débarquement du brick Lavina, à vendre par
O VALETON & CO,
12m 25, Tchoupitoulas

BLANC DE CERUSE—De toutes grandeurs et qualités; de Wheterhill & Brothers, Philadelphie, en magasin et à vendre par
E J HART & CO,
25 juil 79, Tchoupitoulas

Graines fraîches de Jardinage.

Nouveau Magasin de Graines de Hamilton & Co.

No. 29, rue Canal, nouvelles bâtisses de la Levée.

NOUS venons de recevoir par les derniers steamers de New-York, un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne:

CHOUX—Gros créole, gros tardif, plat de Hollande, gros d'York, de Hollande tardif,; Choufleurs, pois, haricots.

NAVETS—De boulles de neige, plat de Hollande, plat blanc.

TÊTE ROUGE, ruta baga, choux navet, betteraves, carottes.

EPINARDS—Laitues, radis, ognons, concombres, chicorée, persil, squash, cresson, &c., &c.

Nous recevrons régulièrement dans toutes les saisons des graines du Nord, de l'Angleterre et de France, choisis avec un grand soin dans les meilleurs établissements de ces pays. Nous n'avons épargné ni notre peine ni l'argent pour réunir dans le même entrepôt, un assortiment surpassant tout ce qui a été porté jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Orléans, soit comme quantité, qualité et variété.

Nous attendons par le steamer du 21 un nouvel assortiment d'automne.

Les graines vendues par nous sont garanties, fraîches, pures et de première qualité. Conditions à bas prix pour du comptant. Les planteurs, marchands et jardiniers sont invités à visiter notre stock.
4août—a HAMILTON & CO.

J. Menard,

181, VIEILLE LEVÉE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

VIENT de recevoir 15 sacs pois à vaches,—a un grand assortiment de graines pour la saison, telles que: choux gros cabus, bonneuil, gros york, drumhead, cœur de bœuf très gros, vaugirard, milan des vertus, gros milan, milan hâtif, hollande pied court, St Denis, choux navet ou raves, choux navet Boulanger blanc et jaune, choux cavalier, mille têtes moëlleux, radis, chicorée, scarolle, carottes, betteraves, navets, persil, céleri plein blanc, concombres long vert, squash pain, giromonde, melons d'eau, cresson, roquette.

Toutes ces graines sont bonnes et de premier choix, à vendre à des prix très modérés. 18 juin

Graines Fraîches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de graines de saison, se composant de:
Radis, Betteraves,
Carottes, Navets,
Laitues, Choux,
Endive (chicorée) Brocolis,
Choux Fleurs qualité supérieure.

Les graines de jardinage de la récolte de 1851 seront expédiées de Philadelphie au fur et à mesure de leur maturité.

Les jardiniers et autres acheteurs pourront s'approvisionner à bas prix.
D MAUPAY, 67, rue Gravier,
24 avril près la rue du Camp

[illegible]

[illegible] ET MARCHAND DE POELES, GRILLES, [illegible] GRATES, &c.

No. 46, rue Tchoupitoulas,

A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, ETC.

Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
4 juin ☞

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, au coin des rues Douane et Royale.
C. Roselius,
F. B. D'Aquin,
Wm E. Leverich,
A. D. Crossman,
J. Spear Smith.
Exécuteurs Testamentaires,
16 janv ☞

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH
F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN,
5nov—☞ Exécuteurs Testamentaires

A. Hernandez,

Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.

RUE ROYALE, 133, HOTEL ST.-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.
11 janv—a

VICTOR HEBERT

PROVISOIREMENT

114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

Il reste à placer, pour l'année courante, quelques abonnements aux publications suivantes:
L'Illustration, Journal Universel.
Modes Parisiennes.
Magasin Pittoresque.
L'Image (Revue Catholique.)
JOURNAUX DE MEDECINE ET DE PHARMACIE.
Le Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales.
Le Bulletin de Thérapeutique.
Le Journal de Chimie Médicale.
La Gazette Médicale. 10 juil

Victor Hebert,

Provisoirement 114, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.

REDUCTION RÉELLE DE 20 p. 0/0

FORCÉ pour cause de réparations, de quitter immédiatement son magasin et voulant pour sa réinstallation renouveler ses marchandises, Vor. Hebert informe les marchands et le public en général, que jusqu'à cette époque ses articles subiront une réduction réelle de 20 p. 0/0.

Librairie, papier peint, registres, fournitures de bureaux, livres élémentaires français et anglais, livres de piété, cartes à jouer, &c, &c. 13juin—☞

DELCROIX,

MAGASIN DE PAPIER PEINT,

Rue de Chartres, No 106,

Entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par le navire Carrack, un grand assortiment de papiers peints, de toutes qualités et des dessins les plus nouveaux, qu'il vendra aux prix les plus réduits. Il invite MM. les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ces marchandises;—elles seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier. DELCROIX,
26 juin 106 rue de Chartres

Marchandises Sèches.

Toileries.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt;
do do pour taies d'oreiller;
do do à draps en 8, 10 et 12/4
Ouvres damassés pour nappes 8 et 10/4,
Nappes damassées, en toutes grandeurs,
Serviettes do do;
do et services toile à barres rouges;
Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie,
do dit Huckaback;
Toiles de Paris et batiste;
Mouchoirs batiste, dans tous les genres;
Coutil uni, blanc et écru;
do fantaisie, un grand assortiment;
Toiles du Nord;
Gingas et fil d'épreuve;
Brins fil pour moustiquaire.

Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés.
BARRIÈRE, LACAPÈRE & CO.
24m 39, rue de Chartres

P. W. Woodlief,

13, rue de Chartres,

OFFRE, à dater d'aujourd'hui lundi 26 courant, en vente son grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, qui est au grand complet, ayant été régulièrement approvisionné par son agent de New-York. Il invite respectueusement les dames, les marchands, ainsi que les habitants de la campagne, à venir examiner son assortiment de choix avant de faire leurs achats ailleurs.
P. W. WOODLIEF,
26 mai—3m 13, rue de Chartres.

VIN rouge—160 barriques et 200 caisses, en débarquement du navire Belle Assise, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
8 juil 15, St Louis

BŒUF.—30 barils mess, prime et B bœuf, à vendre par C T HUDDECKE & CO,
30 juin 100, rue Tchoupitoulas

ADR. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

Cavelier & Maxent

Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux:
80 barriques vin rouge C C Queyries, pour fam.
4 do do " La Mission, 1847
10 do do " do 1844
169 caisses do " do 1846
180 do do " Haut Talence, 1841
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
6mars 169, rue Royale

EN débarquement des navires Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux:
76 barriques vin rouge ordinaire
12 do do Cantenac;
40 caisses sardines de Nantes;
350 do vin rouge St-Julien;
110 do do Rauzan;
30 do do Bel Air;
30 do do Lafitte;
30 do do Latour;
25 do do Haut Brion, à vendre par
FERBOS FRERES,
3 juillet 247 et 249, rue Royale encog. Dumaine

130 BALLES TABAC, véritable Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement des navires P. Poulé et Mary Elizabeth, et à vendre par F.co PUIG Y PUIG,
12 juil 28, rue Commune.

CIGARES de la Havane — Un grand assortiment des meilleures marques et de toutes les qualités, toujours en magasin et à vendre par
F.co PUIG Y PUIG,
12juil 28 rue de la Commune

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J PRATS,
10 jan 23, Vieille Levée

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J PRATS,
10 jan 23, Vieille Levée

AMANDES SANS COQUES—20 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par
J PRATS,
10 jan 23, Vieille Levée

BOUCHONS—10 demi balles, 1re qualité, pour fûts, convenables pour bouteilles à bière, à vendre par J Y DE EGANA,
15mai 47, rue Bienville

DAMEJEANNES—Damejeannes—En débarquement du navire Lemuel Dyer, 600 damejeannes de 1, 2, et 5 gallons, à vendre par
PIERRE POUTZ,
13 mai 93, rue de la Douane.

EN débarquement du navire russe Salamander, venant de Bordeaux:
45 barriques vin rouge Côtes de Bourg,
3 do do Queyries Bousquebie,
8 demi pipes } eau de vie Cognac coloré, Jas.
15 quarts do } Hennessy & Co.
A vendre par A CARRIERE,
30 juin 25, Vieille Levée

THOMAS C. PAYAN & Co,

Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillemens confectionnés.

No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturés pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT OU SON ÉQUIVALENT.

HABITS—GENRES—Redingottes, paletots, sacs, boulevards, pardessus, tout aller, bureau, habits nouveau genre, habits courts et d'opéra.

ETOFFES—Draps et casimir, noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, acier mélangé et couleur claire, français, anglais, allemands et américains.

PANTALONS—En draps noir et bleu, satin laine, et casimir couleurs, fauve, vert, mélangé, jaune, à carreau, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain.

GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, fauve et vert, cachemires fantaisie, valence, bombazine noir, mérinos, soie et satin noir, à carreaux et à raies, gilets blancs, noirs et fantaisie, brodés, etc.

Marchandises pour plantations.

Pardessus en couverte, bleues et fantaisies, paletots sacs et gilets ronds, en draps pilote, castor et kerseys et pantalons, gilets de flanelles rouge, bleu, blanc, chemises en toile, en coton, Taylor à raies et Hickory; pardessus en caoutchouc; manteaux, pantalons, casquettes, sacs de voyage, taies d'oreillers, *Life preserver* et casquettes huilées pour le mauvais temps.

Trois caisses de chaussettes tricotées; cotonnas des Indes, françaises, américaines, unies, à raies et bleu fantaisie.

FOURNITURES.

Chemises de peau en coton blanc et écru et fil de Lisle, gilets et caleçons en mérinos, laine d'agneau soie, &c, chemises en calicots, toile, coton blanc et écru; cravates satin noir et fantaisie, mouchoirs, blancs, brodés, à dessins, en soie et en batiste, chaussettes en laine et coton; gants fantaisie, noir en mérinos et daim.

TH. MOREAU,

Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.

Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par le navire Carrack, du Havre, un assortiment se composant de 200 douzaines de chemises toile fine, du premier chemisier de Paris; chemises devant toile, chemises coton, chemise toile mécanique, chemises Monte-Christo couleur, chemises couleurs, d'enfants de 8 à 14 ans;
150 douzaines chaussettes blanches et écrues de-puis $1 la douzaine;
25 douzaines gilets et camisoles coton blanc et écru pour l'été;
Pantalons toile fine assortis de tailles,
Gants fil d'Ecosse, satin, peau (coupe Jouvin) pour hommes et pour dames;
Grand choix d'éventails riches et ordinaires;
Forte partie de rubans unis et façonnés, nouveautés du cours;
Un assortiment de bonnets taffetas gommé pour bains,
Velours noirs et couleurs pour bracelets;
Assortiment de mercerie, tapisserie, tabletterie et broderie fine; articles de Paris.

NOTA—Th Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, &c, &c. Une spécialité de parfumerie fine;
Eau de Cologne double à $1 le gallon;
Gargoulettes pour eau de seltz et soda à [illegible] pareil. 25 juin ☞

KIRSCH SUISSE—10 caisses kirsch, de la marque Yersin & Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co.
26fe 25, rue St Louis

[illegible] DU CAMP [illegible]

[illegible] Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay; les classes scientifiques sont professées par le docteur Macaulay ou autre professeur. Des professeurs de mérite capables sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrément, la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfans de tous âges. Les professeurs uniront leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traités et considérés comme les enfans de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macaulay aux classes les plus avancées. L'institution possède des instruments pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix. oct—6e

ORLEANS HIGH SCHOOL,

RUE DE L'ESPLANADE.

ERASTUS EVERETT, A. M.,

Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. EVERETT lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs collèges du Nord et d'Europe; et comprend les langues mortes, grec et latin; les langues vivantes, anglais, français et espagnol; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec les distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens et aux enfants que l'on destine aux professions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp;—chez M. Lelièvre, rue Royale;—et au siège du collège, rue de l'Esplanade, 57 et 58. 16jan

Institution de Mme DESHAYAUX,

Pensionnat et externat de demoiselles,

ANCIENNE MAISON DE MME LEIRIS,

Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Année 1850–51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de *l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.*

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble de la maison réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en anglais et en français: elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, *arrivant de Paris*, sont chargées de l'enseignement des *classes françaises* et du *Piano*. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Leiris*, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de *Mme K. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et lettres*) sont professés par *M. W. Adam*, précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instruments à cet usage*; ce cours sera dirigé par *M. C.M. Sears*, de l'Université de la Louisiane.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par *M. De Vries*.

Les classes de solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de *l'instruction religieuse*; et à cette institution se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir.*

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

INSTITUT ST-LOUIS,

Dirigé par Mme DEMON,

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

(ANNÉE 1850—51.)

Nouvelle Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme Demon élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis) a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tous locaux très spacieux, très aérés, contribuent sur plusieurs jardins, est dans une situation si exceptionnelle, taire que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme Demon veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles comprennent de bonne heure et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre branche de l'enseignement. Mme Demon, dans la pension de ses demoiselles, continue de faire de nombreuses [illegible] de mathématiques, ainsi que de sciences, des professeurs de la science. Deux maîtresses de l'école meurent dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la conversation anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, elle possède des habiles professeurs et maîtresses, Mme DEMON fournit même des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent aussi, par des efforts persévérants, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et voix), Mme LAVILLEBEUVRE en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St-Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. C'e talent si distingué, d'un accueil si bienveillant, au surplus, des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique dans la pension de Mme Demon une supériorité marquée. Pas une maîtresse qui ne sache joindre l'exemple à ce précepte! et c'est ce qui constitue le secret de l'avancement des Elèves. De temps à autre, un examen de musique ayant lieu chaque mois, et permet aux parents d'apprécier l'avancement rapide et des progrès de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développemens qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme DEMON dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé Thomassin les prépare à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis. terpoi

Institution de Mme A. CLARK.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES

(Ancienne Maison de Mme D'Hallu.)

Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Hallu, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfans. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais, l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfans que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 9aout—

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES DEUX SEXES,

Rue St. Claude,

entre les rues des Ursulines et du Bayou,

(vis-à-vis de St-Augustin,)

Dirigé par Mr. et Mme LEPOULLON.

MR. et MME LEPOULLON ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, pas même négligé, dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats-Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres, et de l'arithmétique appliquée à ses deux dernières sciences; et, que l'enseignement du dessin du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de rendre entre elles toutes les branches de l'éducation par la morale et par la reli[gion]. 9janv—e

L'ACADÉMIE DE COMMERCE

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise, —— Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par l'analyse du son que leurs voix accoutumées par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflexions du chacun mot donneront aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, mais les rendront aussi à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 8 heures du soir. Les prix sont modérés. 15oct

BOUCHONS—80 balles de 15,000 chaque, pour bouteilles à vin, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par
O VALETON & CO.,
17mai 25, Tchapitoulas

Charbon—Charbon.

MCBEAN, WILLARD & Co, ont constamment en mains, à leurs dépôt de charbon de la ville, No 77, rue de la Douane, 226, rue Tchoupitoulas, et 230, rue Royale, la meilleure qualité de charbon anthracite et cannel anglais, à vendre en gros et en détail ou en lots convenables aux acheteurs, en tonneaux ou en barils à l'usage des plantations. Toute demande sera promptement exécutée.
11avril—☞ McBEAN, WILLARD & Co.

Etamines!

Etamines pour grand deuil.

QUELQUES caisses de cet article viennent d'être reçues par les soussignés, il les vendront à bas prix. U. LABOUISSE & Co, au coin des rues Royale et Hôpital, Maison Rouge, sur la Levée, et encoignure Barrone et Poydras, près le marché.

P. S. A partir de ce jour, nous vendrons toutes nos marchandises à 25 0/0 de rabais. On s'en apperçevra facilement en venant marchander, lesquelles se sont de nos articles. 13fe

---

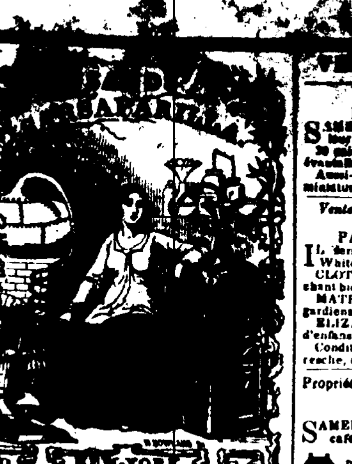

Salsepareille de Sands,

EN QUARTS DE BOUTEILLES,

Pour purifier le sang et pour la guérison

De la scrofule ou mal de roi, maladies causées par le mercure, les rhumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, Dyspepsie, Bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies des femmes, érysipèles, manque d'appétit, bourgeons, boutons, débilité générale &c.

CETTE préparation a subi l'épreuve de plus de 14 ans d'expérience, depuis le moment où elle a été offerte au public. Pendant ce temps de nombreuses contrefaçons ont été imaginées, qui toutes fondaient leur droit à la confiance publique sur les vertus curatives renfermées dans la racine de la salsepareille, dont la renommée et l'usage universel se sont établis à la suite des cures merveilleuses opérées par la présente préparation. Quoique la racine de Salsepareille en forme la base, elle renferme néanmoins d'autres principes curatifs extraits de divers végétaux de grandes vertus, et c'est à la manière particulière et scientifique de combiner ces différents éléments que doit être attribué le succès de la préparation.

DU KENTUCKY.

CURE DE RHUMATISME.

BARDSTOWN, (KY) 10 juillet 1849.

Messieurs Sands,

Messieurs—Il est de mon devoir de vous communiquer les faits relatifs aux effets surprenants de votre salsepareille. Ma femme était attaquée d'une inflammation d'estomac d'un caractère sérieux, ses membres et sa personne étaient enflés, elle avait une migraine continuelle, et l'été passé elle fut attaquée d'un rhumatisme inflammatoire. Les recours des médecins les plus renommés ne lui donnèrent qu'un soulagement momentané; en cette situation elle entendit parler des remarquables cures effectuées par l'usage de la salsepareille de Sand. Elle commença à en faire usage, ce qui lui produisit un soulagement instantané, et au moins de six bouteilles lui eûrent toutes les inflammations et tous les autres symptômes, et elle fut complètement guérie. Je crois faire un acte de justice en vous faisant connaître ces faits, pensant qu'il est de mon devoir d'engager ceux qui souffrent à faire usage de votre salsepareille qui est supérieure à tout autre médicament. Avec des sentimens d'éternelle gratitude, je demeure votre ami.
SAMUEL P HARGER.

Préparée et à vendre en gros et en détail, par A. B. et D. SANDS, droguistes et chimistes, 100, rue Fulton, encoignure Williams, New-York—Ainsi que par la plupart des droguistes des Etats Unis et du Canada. Prix: $1 la bouteille et six bouteilles pour $5. A vendre par
F J Dreossé, J H Wright & Co. et L J Dufilho Jr., à la Nlle-Orléans.
J Turner, à Mobile, et A McGrow, à Natchez.
17juil—1m,3fpo.

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 280, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 13e, rue de Chartres

VIN—En débarquement du navire Prince Adalbert, de Bordeaux:
80 barriques vin rouge,
450 caisses de 12 bouteilles, vin rouge St Julien, à vendre par V & E MAIGNAN,
8 juillet 16 et 17, rue St Louis

EAU DE VIE DE COGNAC en magasin et à vendre par les soussignés—
4 quarts de pipe eau de vie de Cognac E R Martin & Co, 1842,
3 do do do 1844,
4 do do do 1848.
LEOPOLD JEANNET & Co,
23ja 25, rue St Louis.

LE FACTEUR DE PIANOS, J D. ALLOVON, bien connu pour la bonne fabrication de ses instrumens, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients qu'il vient de terminer les quelques pianos qui lui restaient et qu'il se dispose à faire de grands sacrifices pour en obtenir la vente de suite.

Pianos neufs à 7 octaves et de seconde main, et à 6 3/4, rue Bourbon, 27. 18 juillet—1m

GRAND CHOIX DE PIANOS.

A. PERIER, RUE ROYALE, 310.

A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau. Pianos à queues, pianos droits, pianos à 7 octaves, système en cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par A PERIER,
27fe 310, rue Royale

A LA LOYAUTÉ.

BUREAU DE PLACEMENT,

RUE MADISON, No

Tenu par M. DELALONDRE.

CE bureau est dirigé d'après le nouveau système français et offre des garanties aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'on ne peut trouver par ailleurs et à des prix très modérés.

On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour le dépôt de ce genre.
23janv—a

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans, et qu'il vient d'ouvrir un cabinet, Rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de Louisiane. 9 Ja

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement:
10 balles jaconats français;
6 do do anglais;
2 do do batiste unie;
2 do do à carreaux;
3 do guinghams carreaux;
3 do toile de l'Inde;
10 do foulards soie (imitation Ispahan,)
4 do mousseline soie couleur;
4 do grenadine soie unie;
4 do mousseline Suisse brochée;
2 do organdi brodé couleur;
2 do mousseline Suisse unie;
3 do de jacquard à ramages;
4 do rideaux tulle application;
3 do robes mousseline brodées riches;
10 malles modes des Indes (véritables);
3 caisses do française;
2 do mouchoirs pailliacat 36 pouces;
1 do mouchoirs batiste brodés riches;
1 do mouchoirs linon batiste à raies;
2 do voilettes, manchettes et cols brodés;
2 balles cotonnade française;
2 do coutil fantaisie;
6 caisses mérinos noir extra fin;
3 do cravates Grenadine et foulards soie;
2 do do batiste imprimée;
4 do rubans taffetas noir Nos assortis;
3 do parapluies, parasols et ombrelles;
1 do tulle amorti et crêpe lisse;
3 do chapeaux soie pour hommes;
2 do do feutre larges bords;
1 do velours coton noir 22 pouces
6 do capsules par 100 et 200;
6 do cartes françaises et espagnoles;
4 do veaux ciré;
4 do parfumeries "Monpelas;"
4 do articles porcelaine fantaisie.
A vendre par J. LEVOIS
15 janv 47, rue de Chartres, au premier.

A louer, possession immédiate,

La propriété située dans la rue Carondelet, Troisième Municipalité, connue sous le nom de raffinerie de Fink. Cette grande bâtisse en briques à de grandes cours et de belles dépendances, et est très convenable pour boulangerie, brasserie, ou tout autre établissement de ce genre.

Deux magasins situés à l'encoignure Bienville et Passage de la Bourse, dernièrement occupés par la Douane.

Une belle maison située à l'encoignure des rues Bienville et Royale, au dessus du magasin de Mme Banister.

Un petit magasin situé sur le Front Levée, près de l'encoignure Conti.

Le haut de la maison No 49, rue Toulouse, près de la Banque des Citoyens.

Ces propriétés seront louées à bas prix en s'adressant à JUAN Y. DE EGANA.
31 juil 47 rue Bienville

A LOUER—Une belle maison en briques à deux étages, située rue Edward, entre Annonciation et Constance.
S'adresser chez EUG ROCHEREAU & CO,
29juil 17—19, rue St Louis

A LOUER.

A LOUER un beau magasin ou bureau sur la façade, No 98, rue Gravier, s'adresser à
McDOWELL & MILLS,
30 av 98 rue Gravier

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY, Biloxi,
ou à PAUL JUGE FILS & CO,
1mai 27, rue St Louis

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4dec ☞

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine. Elle pourra être livrée le 15 de juin. S'adresser à M. FATZO, à l'encoignure St-Louis et Passage de la Bourse ou 153, Vieille Levée
20 mai ☞

Résidence d'été à vendre.

LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs; la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpens de profondeur, plus ou moins; avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison du jardinier, le tout neuf et en bon état; il y a sur les lieux beaucoup d'arbres fruitiers en rapport, environ 900 pieds de vignes, cenx citernes neuves de mille gallons chaque, et deux puits, dont un fournit d'excellente eau de source, et en abondance.

Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.

Pour les conditions, s'adresser à
G. LEGENDRE
mars rue Bienville No 11

COGNAC—14 et 18 quarts Jn Louis 1811; 19 demi et 20 quarts Maglory 1824; 20 demi A de Monton 1840; 10 demi et 20 quarts Alex de Montezun 1840; 2 demi et 2 quarts John Durand & Co, La Rochelle; 6/8 demi et 6/8 J J Durand 1844; 4 demi et 10 quarts J J Durand 1845; 4 demi et 12 quarts J J Durand 1846; 11 quarts J J Durand 1847; 4 demi et 13 quarts J J Durand 1848; 5 demi et 14 quarts J J Durand 1849; 3 demi J J Durand; 7 demi et 7 quarts A L Stoville; 20 demi, 30 quarts, 30 huitièmes J Brand—sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
28 juil 31, Vieille Levée

Ι Σ Φ

GOUTTES Grecques de NOCHER.

REMEDE certain contre la Migraine, la fièvre en frisson, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer et le choléra. Il n'y entre pas la plus légère parcelle de mercure, quinine ou morphine. Sans être un purgatif universel, ces gouttes guérissent positivement les maladies ci-dessus énumérées, remettent l'estomac en bon ordre et chassent ces douleurs aiguës que l'on attribue souvent au rhumatisme. Elles détruisent aussi contre la gravelle et sont excellentes comme vermifuge.

Elles sont préparées par le Dr J S Fancher, No 149, rue Fulton, à New-York.—En vente, à la Nouvelle-Orléans, No 227, rue du Canal, chez R D Beach, agents pour la Louisiane, et les Etats d'Alabama, Mississipi Arkansas, Texas et Floride.
11 fe—1an

VENTES A L'ENCAN.

Vente de [illegible].

PAR J. A. TAYLOR & Co,

SAMEDI 16 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, 31, rue de Chartres,

30 caisses [illegible] de fantaisies de chine; 10 do éventails chinois; 4 do nattes pour dessous de plats.

Aussi—Un petit lot de bijouterie, consistant en miniatures, chapelets, etc. 15août

Vente d'esclaves pour effectuer un partage à l'amiable.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 16 août 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis,

CLOTILDE, négresse créole âgée de 17 ans, sachant bien laver et repasser, un peu cuisinière.

MATHILDE, négresse créole, âgée de 18 ans, gardienne d'enfans et domestique.

ELIZABETH, négresse de 13 ans, gardienne d'enfans et domestique.

Conditions—comptant. Acte pardevant P. E. Laresche, notaire public. 14 août—3

Propriétés améliorées, situées à Alger, au-dessus du marché.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 16 août 1851, à midi, il sera vendu, au café du White Hall, rue St-Louis:

Deux lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Madison, Homer et Newton, mesurant environ 60 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 120 pieds; ensemble une maison en bois ayant quatre chambres à feu, latrines, puits double et un magnifique chêne.

Un autre lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Market, Church, Adams et Alix, mesurant environ 64 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur d'environ 70 pieds; ensemble une maison en bois contenant quatre chambres, dont deux à feu, dépendances ayant deux chambres, deux pavillons, cave, &c.

Conditions—La moitié comptant, et le reste à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés et garantis par hypothèque sur la dite propriété.
12 août

Succession de F. Coulon.

PAR VINCENT & Co.

W. G. VINCENT, Encanteur.

IL sera vendu le lundi 8 septembre 1851, à la Bourse du White-Hall, rue St-Louis,

Deux lots de terre situés dans l'ilet compris entre les rues St-Ferdinand, Cotton Press, Urquhart et Morales, et désignés par les numéros Un et Deux, d'après un plan fait le 7 octobre 1836 par Schriber, déposé dans le greffe de C. Cuvillier, notaire public. Les dits lots mesurent 28 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Ferdinand, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues St Ferdinand et Urquhart, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Ces terrains sont vendus parceque le dernier acquéreur a refusé les titres.
30 juil—31 et août 13,20,sept3

Succession de François Désiré Tenser.

PAR BONNEVAL & BENIT,

Bureau, No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 30 de juillet 1851, il sera vendu le samedi 6 septembre 1851, à midi, au White Hall, rue St Louis, en face de la Bourse de la Cité, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues Casacalvo, Grands Hommes, Poland et Lesseps, désigné par le numéro 3, d'après un plan tiré par Vergnes, architecte, en date du 30 mars 1837 Le dit lot de terre mesure au pied américain 27 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Poland, sur 104 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles—ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Un autre lot de terre situé dans le même ilet et contigu au lot ci-dessus décrit, désigné par le No 2, sur le même plan, et mesurant mesure américaine 27 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Poland, sur une profondeur entre lignes parallèles de 104 pieds 10 pouces et 4 lignes—ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Ces deux lots de terre seront vendus en bloc.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété et 8 0/0 d'intérêt par an en cas de non paiement, à maturité jusqu'à parfait paiement; et ce comme clause pénale.

L'acte de vente pardevant Amédée Ducatel, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 6août—12f

EN magasin et à vendre par le soussigné:
80 barriques vin rouge Montferrant, bon
20 barriques vin rouge do pour famille;
24 barils vin blanc Haut Sauterne;
500 paniers anisette fine; 200 cais. marasquin
500 do do surfine; 75 " eau verte;
800 do do superfine; 60 " dantzick;
150 caisses curaçao; 75 paniers guignolet;
125 do liqueurs assorties fines;
75 do do surfines;
50 do do superfines;
20 do fruits à l'eau de vie;
130 do absinthe de diverses marques,
150 do vin de différentes qualités;
Cognac ordinaire et de marques supérieures;
Genièvre, Madère, whiskey supérieur, rum, mayore, mérise, &c. &c. F ROUMIEU,
14fe rue St Louis, entre Chartres et Levé

Librairie Française.

56 RUE DE CHARTRES.

LE soussigné, rentré en possession de cet établissement, informe son ancienne clientèle et le public en général qu'il vendra à des PRIX VÉRITABLEMENT RÉDUITS LES MARCHANDISES DE SON FONDS.

Savoir: Bijouterie de Paris, livres français et espagnols; papeterie et fournitures de bureau de dessin et de peinture, gravures, lithographies et études par Julien et autres; coutellerie fine et parfumerie, parapluies et cannes, articles pour pêcheurs, fleurets et tout ce qui concerne l'escrime, cartes à jouer, billes et queues de billard, accordéons, lunettes et lorgnettes, éventails, et un grand assortiment d'objets de fantaisie et de toilette pour hommes et pour dames.

En outre, il vient de recevoir des armes de Lepage et Devisme, dont les succès sont connus en ville et en campagne, un assortiment complet de fusils de chasse doubles et simples, et des pistolets de duel et à percussion et de poche. Recevant en outre par chaque navire venant de France de nouveaux assortiments des articles ci-dessus, en Paris et en dehors, il prie l'attention des acheteurs qui ont le désir d'acheter au meilleur marché.

Il se charge d'acheter lui-même à Paris, toutes les commandes qu'on lui voudra bien confier, soit en librairie, soit en articles de Paris. ALEX PAYA,
17 juil—a 56 rue de Chartres, entre Bienville et Douane

B. TATOUT & CO.,

161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

OFFRENT aux marchands de la ville et de la campagne, un bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, qu'ils vendront à prix modérés, savoir:

Bas blancs anglais, noirs et gris mêlés;
Bas blancs et couleurs assortis pour fillettes;
Chaussons écrus, gris mêlés et chemises de peau;
Bretelles pour homme et enfant, de toute description;
Gants soie couleurs, noirs et Stoelle;
Lacets, agraffes et galons assortis;
Fil parfait noir, bleu, écru et soie à coudre;
Boucles à pantalons et peignes à cheveux;
Boutons os, nacre et aiguilles;
Peignes à écaille et demêloirs buffle et façon;
Dés à coudre et anneaux à rideaux;
Chapelets et médailles or et argent;
Aiguilles Warrin et épingles de tous les Nos.;
Papier à écolier, à lettre et cartes à jouer,
Parfumeries assorties, telles que savon, huile et cosmétique;
Eventails fins, brosses à cheveux, à barbe et à dents;
Couteaux de poche, de table et ciseaux assortis;
Cuillères fer-battu et en métal, aussi à café;
40 caisses éventails assortis, et une infinité d'autres articles, &c. &c. 15av

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.
A vendre par S. MASPEREAU & Co.,
No 23, rue Condé,
10sept Agents pour les manufacturiers

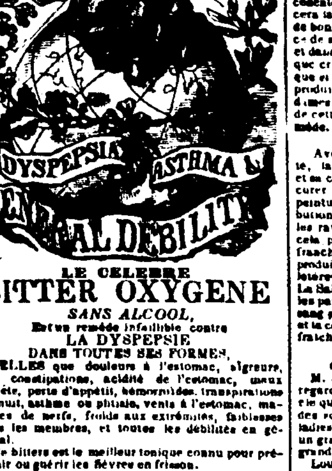

LE CELEBRE

BITTER OXYGENE

SANS ALCOOL,

Est un remède infaillible contre

LA DYSPEPSIE

DANS TOUTES SES FORMES,

TELLES que douleurs à l'estomac, aigreurs, constipations, acidité de l'estomac, maux de tête, perte d'appétit, hémorroïdes, transpirations de nuit, asthme ou phtisie, vents à l'estomac, maladies de nerfs, froids aux extrémités, faiblesses dans les membres, et toutes les débilités en général.

Ce bitters est le meilleur tonique connu pour prévenir ou guérir les fièvres en frisson.

Il n'y a point de médecine qui ait été plus approuvée que ce bitters. Des témoignages venant de personnes de la plus haute respectabilité ont été accordés pour prouver son efficacité, et des médecins en réputation en font usage. On peut se référer aux pamphlets qui ont été publiés et dans lesquels sont donnés les noms de membres du Congrès et d'autres personnes bien connues du public, qui attestent en faveur de ce remède.

Les personnes qui désireraient obtenir plus d'informations, peuvent s'adresser aux agents, et se convaincre par elles mêmes, en prenant connaissance des lettres et certificats de personnes respectables.

Dr. GEORGE B. GREEN, propriétaire, Windsor Vt.

REED, BATES & AUSTIN, Droguistes en gros, No 95, Merchant's Row, Boston, Agent général.
Prix de la bouteille—$1; 6 bout. $5.
A vendre à la Nouvelle-Orléans chez

J. Wright et Co

151, RUE CHARTRES.

☞ ATTENTION.—Chaque bouteille du VÉRITABLE BITTER OXIGENE est couverte d'une enveloppe imprimée en anglais, français et espagnol, avec la signature du propriétaire Geo. B. Green, sur trois côtés et une étiquette gravée sur le haut de la bouteille, avec la signature de *Reed, Bates et Austin* seuls agents généraux. 4 août—12

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux:
60 barriques vin rouge, bon ordinaire,
6 barriques dito blanc Preignac,
20 demi dito dito, à vendre par
7 juillet PAUL LACROIX, 13, Toulouse

EN débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux:
30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne;
10 barriques dito dito.
A vendre par PAUL LACROIX,
11juil 13, Toulouse

Chaudières à sucre du Tennessee

FREDERICK STACKER ci-devant STEWART & DIX.

LE soussigné, seul agent de ce vaste établissement, tient constamment en main un assortiment complet de chaudières, grilles de fourneaux et grilles, des modèles les plus approuvés.

La préférence marquée accordée à ces chaudières par les habitants sucriers de la Louisiane et du Texas depuis près de vingt-cinq ans, et qu'ils savent être, de l'avis de tous, les meilleures qu'on ait présenté au-dessus de tout autre article de ce même genre sur ce marché, à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVRE, seul agent,
je 107 rue Carondelet

HUILE DE LIN—30 barils huile de lin, anglaise, qualité supérieure, à vendre par
E J HART & Co,
29juil 79, Tchoupitoulas

HUILE DE PALME—[illegible] barils huile de palme [illegible], à vendre par
E J HART & CO,
25juil 79, Tchoupitoulas

VENTES DU JOUR.

Coton, [illegible] d'épave.

PAR R. B. SYKES.

VENDREDI 15 courant, à 3 1/2 heures P. M. il sera vendu à Alger, aux magasins de dépôt de Belleville, pour le compte de ceux que cela concerne, les articles suivans, sauvés du naufrage du navire Joseph Badger:—17 balles de coton en bon état; un jeu complet de voiles, haussières, chaloupes, poulies, mâts, bœuf, porc, cordes, biscuits, toile, pompe, roue, ustensiles de cuisine, et plusieurs autres articles.

AUSSI:

La coque et la cargaison—consistant en coton—dudit navire J Badger, tels qu'il se trouve à la passe Sud-Ouest.
Conditions—Comptant. 15 août

Ancres! Ancres!

PAR J. L. CARMAN & Co, Encanteurs.

VENDREDI 15 courant, à 6 heures P. M. il sera vendu à l'encan, au No 29, rue Louisa, entre Moreau et Casacalvo, 3me municipalité, pour le compte de ceux que cela concerne, et pour payer le magasinage et d'autres frais,

8 ancres, une grande et une petite, transportées à la levée en magasin par le wharfinger de la 3me municipalité. Conditions, comptant.
5 août—6,10,15

Succession de François Désiré Tenser.

PAR BONNEVAL & BENIT,

Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le vendredi 15 courant, à 5 heures de l'après-midi, rue Poland, entre les rues Casacalvo et Grands Hommes, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District, en date du 30 juillet 1851,

Une quantité de meubles et autres articles.
Conditions:—Comptant 4 août—11,15

VENTES A L'ENCAN.

Jeune domestique de valeur.

PAR BONNEVAL & BENIT.

Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu le samedi, 16 courant, à midi, au White Hall, rue St Louis,

CHARLES, jeune nègre créole, âgé de 21 ans, bon domestique, très intelligent, très entendu à soigner un jardin à fleurs et sachant parfaitement bien faire tout genre de bouquets, excellent journalier, donnant à sa maîtresse $1 50 par jour. Ce jeune garçon est pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, aux frais de l'acquéreur. 13 août

Parfaite blanchisseuse, repasseuse, bonne cuisinière et domestique de confiance.

PAR BONNEVAL & BENIT.

Bureau rue Toulouse, No 54,

IL sera vendu à l'encan, samedi 16 courant, à midi, au White Hall, rue St Louis, par besoin d'argent,

EMILY, négresse âgée d'environ 36 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse en fin, excellente cuisinière, domestique de confiance, et son enfant,

ARTHUR, âgé de 5 ans, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions:—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 août

Salsepareille de Bull.

EN quarts de bouteille et d'une force six fois supérieure à la plus pure Salsepareille de Honduras, et à n'importe quelque autre préparation semblable, faite en Amérique.

Prix $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années que la salsepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que *l'extrait de Salsepareille de John Bull*, est aujourd'hui le seul remède de ce genre d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agens chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de BULL contient également des extraits de plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison, résulte *l'agent curatif le plus actif qui ait encore été donné au monde.*

CETTE MÉDECINE EMPLOYÉE SELON LA FORMULE GUÉRIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES, Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des amygdales, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, pertes d'appétit, douleurs de côtes et d'épaules, débilité générale, asoupissement, jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phtisie. Irrégularités chez les femmes, abattements d'esprit, migraines, transpiration, nocturnes, maladies chroniques de la constitution &c. Ce remède est un stimulant agréable à prendre et un excellent purgatif, supérieur au *bleu lick*, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TÉMOIGNAGES.

Le *Ohio State Journal* s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull.

Elle n'a pas d'égale: Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage, assurent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

☞ Lisez encore et vous serez convaincu que la SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DU MONDE, et qu'elle vous guérira, quelque soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la SALSEPAREILLE DE BULL.

Louisville, 21 mai 1849

Mr. John Bull, Monsieur,—J'ai longtemps souffert d'une forte douleur de foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, et heureusement la vôtre m'a été indiquée, et trois bouteilles seulement m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres réunies. Je recommande donc avec plaisir votre remède à toutes les personnes malades.

Agréez, &c. P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit: elles apprendront par là ce qu'elles ont encore à espérer.

M. J. Bull—Monsieur.—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai essayé tous les remèdes, et désespéré de ma guérison, mes amis m'engagèrent à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, ma maladie a disparu, et ma santé est complètement revenue. Voici plusieurs mois que je suis guéri et je prends plaisir à vous témoigner ma reconnaissance, en déclarant que votre remède est sans rival pour le rhumatisme. ISHAM BRIGGS.
Union Town,—Union Co. Ky.—18 Mai 1846.

Du Dr. Wm. T. Prentiss.

Mr. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques telles que la teigne, la lèpre, et dans toutes les maladies qui semblent nécessiter pour leur guérison une modification dans le fluide du corps. Je pense que cette composition est préférable à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour, et je ne doute pas que les médecins ne reconnaissent sa valeur en appréciant quelles sont les substances qui la composent.

W T PRENTISS, M. D.
Lewisport, Ky. 4 dec. 1847.

Il serait peut-être inutile de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Que tous ceux qui sont atteints de maladies chroniques, dangereuses, débilité nerveuse, faiblesse, ou qui ont fait usage du mercure, en fassent la tentative, et se convaincront par eux-mêmes de sa valeur. Il y a des milliers de personnes qui souffrent. Ils peuvent être guéris.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans les nombreux cas où la constitution est affaiblie, où l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et incolore, que le corps s'affaise énervé, que l'esprit est troublé et comme accablé, que la santé est détruite et qu'en définitive toute félicité est brisée, alors la Salsepareille de Bull est le souverain remède. Il soutient la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, embrasse tout le système organique, renouvelle constamment l'énergie vitale, rétablit la régularité des menstrues, et en arrête les excès, crée un sang pur et sain, et rend à la fois la santé et le bonheur. Que les dames fassent usage de ce remède, et elles verront cesser leurs souffrances, disparaître leurs maladies et leurs infirmités actuelles; les roses de leur teint feront oublier leur précédente pâleur; sur leurs visages le sourire remplacera la trace des pleurs et peut être une longue vie de bonheur viendra succéder à une courte existence de maladie, qu'elles auraient passée misérables et dans des souffrances continuelles. A cette époque critique qu'on appelle le déclin de la vie, époque si souvent dangereuse, la Salsepareille de Bull produit les plus merveilleux effets. Que toutes les dames qui approchent de ce moment se pénètrent de cette vérité et se traitent par cet excellent remède.

Beauté et blancheur de la peau.

Avec quel plaisir nous admirons la beauté, la blancheur, la transparence, de la peau et sa couleur rosée! que de moyens pour se procurer cet avantage envié: cosmétiques, lotions, peinture et matières colorantes sont mises à contribution pour dissimuler la perte de cette beauté et les ravages faits par la maladie. Au lieu de tout cela prenez la Salsepareille de Bull. Blancheur franche et véritable du teint, voilà ce qu'elle produit tandis que les matières empoisonnées ou délétères obstruent les pores et arrête la perspiration. La Salsepareille agit sur la bile et le sang, chasse les particules morbides, active la circulation d'un sang pur et généreux, fait disparaître le teint jaune et la contenance maladive et rend la vigueur et la fraîcheur des jeunes années.

MEILLEURS TÉMOIGNAGES

Que ceux offerts pour tout autre remède.

M. J. Bull—Je n'hésite pas à vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article qu'on ait jamais manufacturé pour la guérison des scrofules, syphilis, affections de la peau, maladies de glandes, m'en étant servi souvent dans un grand nombre de ces maladies avec le plus grand succès.

Louisville, 26 décembre 1846
DR. JAS. M. MOORE.

M. J. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs nouveaux cas de scrofules, avec le plus grand bonheur. Je suis maintenant convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.

Winchester, Ky. 1er février 1848.
JAS. M. MOORE, D.

Ces témoignages et les suivants dispensent de tout commentaire sur l'efficacité de la Salsepareille de Bull.

J'ai examiné les ingrédiens qui composent l'extrait de Salsepareille de J. Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lequel il sera employé.

Louisville, 6 juin 1848. L. P. YANDELL, M. D.
Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employé pour moi et mes malades et pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.

Louisville, 23 mars 1849.
M. PYLES, M. D. Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine.

Salsepareille de Bull—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons expérimenté avec succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps, nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de Townsend, que nous avons payées $2 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations qui viennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarent, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à son principal bureau, 81, Quatrième rue, à Louisville, Ky., et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne. J. WRIGHT & CO.,
151, rue de Chartres

Principaux agents pour la vente de la Salsepareille de J. Bull, à la Nouvelle-Orléans, à leur magasin de remèdes patentés, 151, rue de Chartres—En Gros et en détail. 31 juil—1an

SUCRE RAFFINÉ—1000 barils en pains, concassé, poudre, clarifié, etc., à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 août—1m 28, rue de la Douane

PORTO (F Durand)—320 quarts Porto, de la marque bien connue F Durand Crown, sous les clés de la Douane, à vendre par
J & J TARDOS,
28 juil 31, Vieille Levée

VIN BLANC—[illegible] vin blanc Haut Sauterne [illegible] clés de la Douane et ayant droit au drawback [illegible]
J & J TARDOS,
28 juil 31, Vieille Levée

LIGNE DE STEAMERS [illegible] ENTRE LA NLLE-ORLÉANS ET NEW-YORK.

Les magnifiques steamers neufs à double machine, UNION, (1800 tonneaux), capitaine Budd, et le WINFIELD SCOTT, capitaine Kenney Couillard, partant de New York et de la Nouvelle-Orléans, à trois heures du matin de New-York, et à neuf heures de l'après-midi de la Nouvelle-Orléans. Pour l'accommodation du public les propriétaires de ces steamers ont décidé que les départs auraient lieu comme suit pendant la balance de l'année. Partant de New-York le 11 et de la Nouvelle-Orléans le 12 de chaque mois.

Départ de New-York		De la Nouvelle-Orléans	
Union,	août 12	W Scott,	août 15
Winfield Scott,	août 26	Union,	août 30
Union,	septembre 6	W Scott,	septembre 6
W Scott,	septembre 17	Union,	septembre 18
Union,	septembre 30	W Scott,	septembre 28
W Scott,	octobre 10	Union,	octobre 11
Union,	octobre 22	W Scott,	octobre 17
W Scott,	novembre 3	Union,	novembre 3
Union,	novembre 14	W Scott,	novembre 14
W Scott,	novembre 25	Union,	novembre 26
Union,	décembre 6	W Scott,	décembre 5
W Scott,	décembre 19	Union,	décembre 18
Union	décembre 29	W Scott,	décembre 31

Partant de la Nouvelle-Orléans, à neuf heures du matin.

Le fret par ces steamers a été réduit à trente cents le pied.

Ces navires ont été construits à grands frais et avec le plus grand soin, et rien n'a été négligé pour leur assurer la force, la vitesse et le confort, et sont sous tous les rapports des steamers de 1re classe.

Pour fret ou passage, s'adresser comme suit:
Pour le steamer UNION à
SPOFFORD, TILESTON & Co, 48, South St.
Pour le steamer WINFIELD SCOTT, à
DAVIS BROOKS & Co,
68, Broad St.
A la Nlle Orléans, à
BABCOCK & PENNELL,
13août 90, Commune.

POUR NEW-YORK—Directement.—Le navire à vapeur neuf et élégant à double machine, WINFIELD SCOTT, capitaine Couillard, partira de son wharf à Lafayette, le vendredi, 15 août, à neuf heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à
BABCOCK & PENNELL,
2 août No 90 rue de la Commune

Deux voyages par semaine.

Pour la Balise, Passe du Sud-Ouest, Forts et ports intermédiaires, le vapeur G. T. DOSWELL, Capitaine A. Laroux partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.

Pour le Canal Rappelet—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à
MINISTER & ANDERSON, 21, Poydras,
BEARD, ADAMS & Co,
4nov 53, Vieille Levée

Pour la Havane—Passage seulement—Le navire paquebot, bien connu, POULE, capt Smith, récemment doublé et doublé en cuivre, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira pour le port ci-dessus dans le plus bref délai. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du marché à la viande ou à
S. DE VISSER & CO,
11août 26, Vieille Levée

Pour la Havane—Le brick paquebot ADAMS GRAY, capitaine Rebecidas ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au Capitaine à bord ou à JOSEPH MITCHELL,
août 36 rue Poydras

Pour Tampico—La goëlette fine voilière SOUTHERNER, capitaine Hart, ayant tout son chargement engagé, partira positivement pour le port ci-dessus, le jeudi 14 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord au Picayune Tier de la Première Municipalité, ou à
DELVAILLLE & MORENO,
12 août 34, Vieille Levée

POUR TAMPICO—La goëlette A No 1, doublée et chevillée en cuivre, MARY ELLEN, ayant la plus grande partie de son chargement engagée partira dans le plus bref délai, pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au Picayune Tier de la 1re municipalité, ou à
DELVAILLE & MORENO,
26juil 34, Vieille Levée

Pour Liverpool—Le navire fin voilier JAMES PENNELL, capitaine Pollerton, est maintenant en charge pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour fret de 800 barils de farine ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
H J BAXTER, 79 Commune
ou à J R WHITNEY & Co,
21 juil 81 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire bon voilier JOSEPH BADGER, capitaine Alexander, partira pour le port ci-dessus, dans le plus bref délai. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au poteau No 3 3ème municipalité, ou à H V BAXTER, 79, Commune

Pour Liverpool—Le navire de première classe, fin voilier ART UNION, capitaine Stubbs, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au poteau No 12, Seconde Municipalité, ou à H V BAXTER,
79, rue de la Commune, ou à
H H OFFENSANDT,
4 juillet 45, rue St-Charles

LA CHINGARORA partira de la Nouvelle-Orléans

Les mardis après l'arrivée des chars de midi.
lundis " " 2 P M
mercredis " " 10 A M
vendredis " " 10 A M

Partira de Biloxi:
lundis " " 5 A M
mardis " " 5½ A M
jeudis " " 5½ A M
vendredis " " 4 A M

Les lundis et samedis le Chingarora ne s'arrêtera qu'au [illegible], débarcadère à chaque endroit de [illegible] débarquement. 23 juil

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLÉANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette;
Première voiture, à 6 heures A M.
Dernière do à 8 do P M.

De la rue du Canal:
Première voiture à 6 1/2 heures A M
Dernière do à 8 1/2 do P M

Départs du bar de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas. 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A M
Dernière do à 7 1/2 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus 27 [illegible] à vendre au No 52 rue des Magasins [illegible]

COGNAC PELLEVOISIN—25 1/4, 15 1/4, 10 1/8 pipes 4me preuve pâle et foncé, 10 1/2, 15 1/4 pipes 4me preuve pâle de 1823, 10 1/2, 30 1/4, 60 1/8 pipes 4me preuve pâle de 1822, d'importation directe de La Rochelle et sous les clés de la Douane, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 août—1m 28, rue de la Douane

GENIEVRE de [illegible] pipes genièvre de la marque de l'Aigle Impérial, sous les clés de la Douane, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 août—1m 28, rue de la Douane

1500 [illegible] bouteilles huile, [illegible] [illegible] [illegible] à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 août—1m 28, rue de la Douane

CHAMPAGNE—25 paniers marques Nectar,
25 do do Fleur de Sillery,
25 do do Crème de Bouzy
En bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 août—1m 28, rue de la Douane

COUVERTURES—10 balles couvertures 3 points, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 août—1m 28, rue de la Douane

WHISKEY ALCOHOL—25 barils whiskey de la marque Magnolia;
25 do alcohol,
25 do cognac américain,
A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 août—1m 28, rue de la Douane

CAFE HAVANE—Fin vert, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4août 3, Front Levée

NADAU DU TREIL,

26 rue St-Louis 26,

Maison de Commission,

Aura constamment à vendre:

EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et qualités.
EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités.
BRANDY d'imitation 1re et 4me preuve.
BRANDY ordinaire N. Y.
WHISKEY de toutes marques et qualités.
WHISKEY Old Irish.
VINS ROUGES de [illegible] et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisses.
VINS ROUGES de Marseille en barriques doubles barriques.
VINS de Madère, de Porto, de Frontignan, (muscat.)
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John.
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhard & Jordan.
VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.
CHAMPAGNE de différentes marques et qualités.
LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, marasquin, eau verte, guignolet, anisette Mallorca, etc.
RUM de la Jamaïque, d'imitation et de la Louisiane, en boucaut, baril et en damejeanne.
GENIEVRE de Hollande et de New-York.
FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie.
HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux, en panier et en caisse.
BOUTEILLES VIDES en paniers, sardines à l'huile, capres, cornichons, variantes, olives, etc.
7j A vendre par NADAU DU TREIL.

C. GODIN,

Libraire-Relieur et Papetier,

RUE DE CHARTRES, [illegible]

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

OEUVRES de Ch. Liadières, 1 vol.
Perles et Parures illustrés, 2 vol.
Simples Notes par Chevé 1 vol.
La Hongrie illustrée 1 vol.
La France, Magnifique Album, 1 vol.
Pierre Dupont, Chants et Poésies, 1 vol.
Abonnement au Journal des Mères et des Enfans avec 12 chants en musique et 12 tableaux encyclopédiques—$4 par an.
Abonnements à toutes publications parisiennes.
12juil

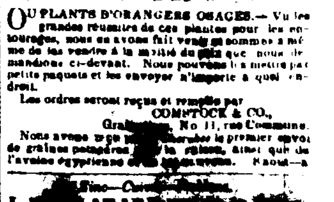

OU PLANTS D'ORANGERS GREFFÉS.—Vu les grandes réussites de ces plantes pour les entourages, nous en avons fait venir en sommes à même de les vendre à la moitié du prix que nous demandions ci-devant. Nous pouvons les mettre par petits paquets et les envoyer n'importe à quel endroit.

Les ordres seront reçus et remplis par
COMSTOCK & CO.,
Graines, No 11, rue Commune.

Nous avons reçu par le [illegible] le premier envoi de graines potagères [illegible] saison, ainsi que de l'avoine égyptienne [illegible] Racua—a

[illegible]

E[illegible] ENTREPREND travaux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Travaux de [illegible] zinc, corniches, ventilateurs, bassins, dalles, tuyaux.

Couverture en plomb, garantie vingt ans sans réparation. 11 oct—a